TRANSPORT SCOLAIRE



Dès le 3 février 2025 la ligne téléphonique dédiée au transport sera uniquement destinée aux urgences liées à la sécurité des élèves, telles qu'un enfant qui ne descend pas de l'autobus ou d'autres situations nécessitant une intervention rapide.

Pour optimiser le traitement des demandes relatives au transport scolaire de votre enfant, il ne sera plus nécessaire de nous envoyer un courriel. Nous avons mis en place de nouveaux formulaires pour centraliser et accélérer le traitement de ces demandes.

>>> NOUVEAUX FORMULAIRES <<<

- Demande de changement d'arrêt ou de modification à un parcours
- Places disponibles (demandes payantes)
- Déclarer un incident survenu dans le transport
- <u>Autres situations informations et questionnements</u>



Pour toute modification relative au dossier scolaire de votre enfant (comme un changement d'adresse, l'ajout d'une adresse complémentaire, un nouveau numéro de téléphone ou la garde partagée), il est essentiel de contacter le secrétariat de l'école de votre enfant pour mettre à jour son dossier. En effet, toute inexactitude pourrait causer des retards dans le traitement de votre demande. L'école se chargera ensuite de transmettre ces informations au Service du transport scolaire, vous n'avez donc pas besoin de nous contacter directement.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site Web www.cssportneuf.gouv.qc.ca

Pour les urgences liées à la sécurité des élèves



418-285-5002

Centre de services scolaire



